

## Règlement d'utilisation des logos

Les logos BIO et ECO (marques déposées par COSMEBIO) sont utilisés à des fins de labellisation produits. Ils peuvent également être utilisés à des fins de communication, sous réserve de répondre aux conditions requises.

### 1 - Labellisation produits

L'utilisation du logo à des fins de labellisation a pour objet d'identifier un produit cosmétique certifié par un organisme certificateur conformément au cahier des charges reconnu par la Charte COSMEBIO.

La certification se fait produit par produit. Par conséquent la première utilisation des logos se fait pour l'étiquetage du produit cosmétique fini. La labellisation des matières premières n'est pas autorisée.

#### Conditions d'utilisation :

- Avoir obtenu et justifier de la certification du produit par l'un des organismes certificateurs agréés par COSMEBIO.
- Être adhérent de l'association COSMEBIO et être à jour de sa cotisation.

#### Important

- Le fait qu'un sous-traitant/façonnier soit adhérent de l'association n'autorise pas ses clients à utiliser le logo. Le metteur en marché du produit est dans l'obligation d'adhérer à COSMEBIO pour obtenir le droit de licence des logos.
- La labellisation ne se substitue pas aux autres règles d'étiquetage liées à la certification et à la législation des produits cosmétiques.

### 2 - Support communication

L'utilisation du logo à des fins de communication a pour objet de mettre en avant auprès du consommateur un produit, une gamme ou une marque dont les produits sont certifiés. Les supports concernés sont les documents commerciaux de toute nature tels que les plaquettes, affiches, catalogues, PLV ou matériel de salon.

#### Conditions d'utilisation :

- Avoir obtenu et justifier de la certification du ou des produits par l'un des organismes certificateurs agréés par COSMEBIO.
- Être adhérent de l'association COSMEBIO et être à jour de sa cotisation.
- Il est impératif qu'au minimum 60% des produits (d'une gamme, d'une marque ou d'une enseigne d'entreprise) concernés par le support de communication soit certifiés.

## Remarques

- Les adhérents ayant une activité de sous-traitance en cosmétique biologique sont autorisés à utiliser le logo à des fins de communication.
- Pour les fournisseurs d'ingrédients adhérents de l'association qui souhaitent revendiquer leur appartenance à COSMEBIO, il est possible de demander le logo de l'association.



## 3 - Principe de non-concurrence

Les adhérents à jour de leur cotisation, et dont les produits sont certifiés respecteront un principe de non concurrence de logos ou charte privée avec les logos COSMEBIO.

## 4 - Respect de la charte graphique

### Obtention des logos

Les logos originaux sont fournis par COSMEBIO sur CD en version imprimerie au prix de 25 EUR HT après engagement de la procédure d'adhésion.

### Taille des logos

Une dimension minimum de 10mm de hauteur et 15mm de largeur est retenue. A titre exceptionnel (exemple : petits emballages) des dimensions inférieures sont autorisées dans la mesure où elles permettent la lecture de tout le texte du logo.

### Couleur des logos

Logo BIO : le vert pantone 356 ou 100% Jaune et 100% Cyan en quadrichromie

Logo ECO : le bleu pantone Reflex Bleue ou 100% Magenta et 100% Cyan en quadrichromie

Des extensions dans le choix des couleurs sont cependant autorisées :

- si le texte est en noir et blanc, le logo peut figurer en noir et blanc sur une seule couleur de fond appropriée qui ne nuise pas à la lisibilité
  - si le texte est d'une seule couleur, le logo peut figurer en cette même couleur avec les mêmes obligations de lisibilité
- 
- Il est interdit d'utiliser le vert du logo BIO pour le logo ECO.
  - Il est toléré d'utiliser le bleu du logo ECO pour le logo BIO.

## Guide d'utilisation du logotype



Dimensions mini  
d'utilisation :  
larg 15 mm/haut 10 mm

En fonction des supports, des contraintes  
d'impressions ou de coûts, le logo COSMEBIO  
sera traité :

- en 1 couleur Pantone,
- en Quadrichromie,
- en noir
- en réserve blanche.

La couleurs Pantone servira de modèle  
et de référence dans tous les cas.

### Couleurs Pantone



PANTONE 356

### Couleurs Quadrichromie



Jaune 100%  
Cyan 100%

## Les applications sur support blanc



Logo seul sur  
support blanc



Logo seul noir  
sur support blanc



Logo seul en réserve  
blanche sur vert  
pantone 356

## Guide d'utilisation du logotype



Dimensions mini  
d'utilisation :  
larg 15 mm/haut 10 mm

En fonction des supports, des contraintes  
d'impressions ou de coûts, le logo COSMEBIO  
sera traité :

- en 1 couleur Pantone,
- en Quadrichromie,
- en noir
- en réserve blanche.

La couleurs Pantone servira de modèle  
et de référence dans tous les cas.

### Couleurs Pantone



PANTONE Reflex Blue

### Couleurs Quadrichromie



Magenta 100%  
Cyan 100%

## Les applications sur support blanc



Logo seul sur  
support blanc



Logo seul noir  
sur support blanc



Logo seul en réserve  
blanche sur bleu  
Reflex Blue